

Archivistes et notaires, toute une histoire !

Bail, contrat de mariage, testament... Quel que soit le statut social de la personne, le notaire est intimement lié à la vie quotidienne. Tantôt confident, tantôt conseiller, il est présent à la fois juridiquement et humainement. Les actes qu'il produit au fil du temps reflètent la vie de la population, des entreprises, des institutions.

Près d'un siècle après leur rédaction chez le notaire, les minutes et répertoires sont versés aux Archives départementales pour être conservés, communiqués au public et mis en valeur. Aux Archives départementales de la Charente-Maritime, les fonds d'archives notariales représentent 3 km linéaires pour plus de 2 500 notaires ayant exercé depuis le début du XV^e siècle.

L'exposition évoque le rôle et l'évolution des deux professions, archivistes et notaires. Elle permet aussi d'établir des passerelles : le notaire, créateur de droits et l'archiviste, conservateur du droit ; tous deux, garant de l'authenticité des actes produits et conservés.

Exposition réalisée par les Archives de France et la Chambre des Notaires de Paris, 2016.

Format : 21 panneaux enrouleurs avec structures auto-portées H : 200 x l : 100 cm.

Conditionnement : housses de transport

Retrait et retour : Archives départementales, site de La Rochelle

Valeur d'assurance : 2500 €

Titres des panneaux :

- 1- : Archivistes et notaires, toute une histoire !
- Présentation
2. Le notaire au XXI^e siècle en France
3. Le réseau des archives en France
4. Le notaire créateur de droit(s)
5. L'archiviste conservateur du droit : les archives comme preuve
6. Vie de famille
7. Propriété foncière
8. Le notaire et l'entreprise (2 panneaux)
9. Chez le notaire (2 panneaux)
10. Chez l'archiviste : collecte et traitement (2 panneaux)
11. Chez l'archiviste : communication et valorisation
12. Outils et centres de réflexion du notariat (2 panneaux)
13. Les symboles du notariat (2 panneaux)
14. Organismes internationaux (2 panneaux)

